ASSURANCES 2025/2026
ATTESTATION D'INFORMATION

possibilité de souscrire à des garanties complémentaires à titre individuel

NOM DU CLUB : UNION SPORTIVE DE BURES-SUR-YVETTE **DEPT :** 91

N° D'AFFILIATION : 10 091 0709 0250 **DISCIPLINE :** AIKIDO

La Fédération Française du Sport Travailliste vous informe des garanties répondant aux obligations légales (Responsabilité Civile – Individuelle accident – Assistance Rapatriement) souscrites via MDS CONSEIL auprès de MMA – Contrat n°116-434-945.
Les notices d'informations d'assurance, sont consultables et téléchargeables sur le site internet de la FFST (www.ffst-multisports.com), onglet « Assurance ».

Vous reconnaissez avoir été informé(e) de la possibilité de souscrire à titre individuel à des garanties complémentaires auprès de l'assureur de votre choix.

Nom du licencié	Prénom du licencié	Date de naissance du licencié	Signature de l'adhérent ou du représentant légal

A joindre signé par l'adhérent à toute demande de licence. En cas de non production de ce document, aucune licence ne sera délivrée et le dossier sera retourné. Si vous avez saisi les licences en ligne, vous avez coché la case indiquant que « vous êtes en possession de l'attestation signée », donc le club peut conserver ce document, qui est à produire immédiatement, pour toute demande de justification par la Fédération.

Courrier : 51, rue de la Gare – 78370 PLAISIR - **Mail :** f-f-s-t@orange.fr - **Tél :** 01 30 07 70 70